

**Westliches Haselhuhn:  
Biologie, Status und Perspektiven für eine Erhaltungszucht**

**La sous-espèce *rhenana* de la Gelinotte des bois :  
Biologie, statut et perspectives pour un élevage conservatoire**

Arnd Schreiber, Marc Montadert

Herausgeber, Éditeurs

Mit Beiträgen mehrerer Teilnehmer des ersten internationalen Symposiums  
über das Westliche Haselhuhn am PFALZMUSEUM FÜR NATURKUNDE, Bad Dürkheim

Avec les contributions de différents participants du premier symposium international  
sur la Gelinotte des bois de l'Ouest au MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE de Bad Dürkheim

**POLLICHIA Sonderveröffentlichung Nr. 26**

Neustadt an der Weinstraße, 2019



Die Herausgabe dieses Werkes wurde möglich durch die Unterstützung von:

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier des organismes suivants :



---

## Impressum

Erscheinungsort: Neustadt a. d. Weinstraße, 2019

ISBN: 978-3-925754-64-7

Rechte: © Alle Rechte einschließlich der fototechnischen und elektronischen Wiedergabe oder des auszugsweisen Nachdrucks sind der POLLICHA e. V. vorbehalten.

### Zitiervorschlag

SCHREIBER, A., MONTADERT, M. (Hrsg.) 2019. *Westliches Haselhuhn. Biologie, Status und Perspektiven einer Erhaltungszucht*. Neustadt (Weinstraße), POLLICHA.

### Citation

SCHREIBER, A., MONTADERT, M. (Éds) 2019. *La sous-espèce rhenana de la Gelinotte des Bois. Biologie, statut et perspectives pour un élevage conservatoire*. Neustadt (Weinstrasse), POLLICHA.

---

### Bildnachweis

*Vorderer Einband* – Oben links Haselhahn von Giromagny (Territoire de Belfort, April 2001) und unten links junger Hahn am Ende des Sommers aus dem Doller-Tal bei Kirchberg, Vogesen (Haut-Rhin, August 1995) (Fotos: BRUNO MATHIEU). Rechts Balgserie des Westlichen Haselhuhns im MUSEUM ALEXANDER KOENIG, Bonn (Foto: ARND SCHREIBER).

*Hinterer Einband*: Spuren im Schnee bei Gérardmer (Vogesen), neben Losung und Mauserfedern manchmal das Einzige, was man von den scheuen Haselhühnern im Gelände antrifft (Foto: BRUNO MATHIEU).

### Crédit photographique

*Page de couverture* : En haut à gauche – Gelinotte mâle – Giromagny (Territoire de Belfort) – avril 2001. En bas à gauche – jeune mâle en fin d'été – Vallée de la Doller, Kirchberg, (Haut-Rhin) – août 1995 (Photos : BRUNO MATHIEU). A droite – séries de peaux de Gelinotte des bois de l'Ouest provenant du MUSEUM ALEXANDER KOENIG à Bonn (Photo : ARND SCHREIBER).

*Page de dos* : Traces de Gelinotte dans la neige, Gérardmer (Vosges). Avec les fèces et les plumes de mue, ce sont souvent les seuls signes de présence de cette espèce discrète (Photo : BRUNO MATHIEU).

## Inhalt / Table des Matières

<b>1</b>	<b>Dynamique des populations menacées de la Gelinotte des bois en Europe de l'Ouest. Quelle est l'origine de ce déclin ? .....</b>	<b>3</b>
	Zur Populationsentwicklung des bedrohten Haseluhns in Westeuropa: Gründe für das Aussterben?	
	MARC MONTADERT et SIEGFRIED KLAUS	
<b>2</b>	<b>Taxonomie und Evolution des Haseluhns: die aussterbende Unterart <i>Tetrastes bonasia rhenana</i> .....</b>	<b>29</b>
	Évolution et taxonomie d'un taxon en voie de disparition : La sous-espèce <i>T. b. rhenana</i> de la Gelinotte des bois	
	ARND SCHREIBER	
	<b>Vorrede zu den vier Kapiteln über Populationsstatus .....</b>	<b>71</b>
	Préface des quatre chapitres concernant le statut actuel de la Gelinotte des bois de l'Ouest	
<b>3</b>	<b>Évolution de la répartition de la Gelinotte des bois de l'Ouest dans le nord-est de la France de 1935 à 2017 .....</b>	<b>73</b>
	Verbreitung und Bestandsentwicklung des Westlichen Haseluhns im Nordosten Frankreichs von 1935 bis 2017	
	CHRISTIAN DRONNEAU	
<b>4</b>	<b>Le statut récent de la Gelinotte des bois en Belgique : une espèce-fantôme ou un joyau encore à sauver ? .....</b>	<b>101</b>
	Der aktuelle Status des Haseluhns in Belgien: Phantomart oder ein Naturjuwel, das noch gerettet werden kann?	
	JEAN-YVES PAQUET et PHILIPPE RYELANDT	
<b>5</b>	<b>Das Westliche Haselhuhn in Luxemburg: Bestand, Gefährdung und Schutz .....</b>	<b>115</b>
	La Gelinotte des bois de l'Ouest en Luxembourg : statut, menaces et actions de conservation	
	CLAUDINE FELTEN und MIKIS BASTIAN	
<b>6</b>	<b>Status und Schutzbedarf des Westlichen Haseluhns in Deutschland .....</b>	<b>123</b>
	Statut et conservation de la Gelinotte des bois de l'Ouest en Allemagne	
	CHRISTIAN DIETZEN und MARKUS HANDSCHUH	

- 7 Elévage en captivité de la Gelinotte des bois en vue d'un lâcher dans la nature .....153**  
 Volierenzucht des Haselhuhns im Hinblick auf seine Auswilderung  
 CHRISTIAN NAPPÉE
- 8 Wie die EAZA GALLIFORMES TAG ein Artenschutzprojekt für das Westliche Haselhuhn unterstützen kann .....177**  
 Comment le EAZA GALLIFORMES TAXON ADVISORY GROUP peut soutenir la conservation de la Gelinotte des bois de l'Ouest  
 SIMON BRUSLUND und JAN DAMS
- 9 Rôle et possibilités de WPA FRANCE dans la protection de la Gelinotte des bois .....195**  
 Die Rolle und die Möglichkeiten der WPA FRANCE bezüglich der Erhaltung des Westlichen Haselhuhns  
 ALAIN HENNACHE
- 10 Die Rolle und die Möglichkeiten der WPA-BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND e. V. bei der Erhaltung von Haselhühnern .....201**  
 Le rôle et les moyens d'actions de l'antenne allemande du WPA dans la conservation de la Gelinotte des bois de l'Ouest  
 HEINER JACKEN
- 11 Beispiel für ein Wiederansiedlungsprojekt unter Beteiligung der WILDTIER- UND ARTENSCHUTZSTATION SACHSENHAGEN .....209**  
 Proposition pour une participation de la WILDTIER- UND ARTENSCHUTZSTATION de Sachsenhagen pour le projet de réintroduction de la Gelinotte des bois de l'Ouest  
 FLORIAN BRANDES
- 12 Erhaltung des Westlichen Haselhuhns *Tetrastes bonasia rhenana*: Prioritäten aus Sicht der westdeutschen Vogelschutzwarten.....215**  
 Sauver la Gelinotte des bois de l'Ouest *Tetrastes bonasia rhenana* : Actions prioritaires à conduire selon les BUREAUX DE CONSERVATION DES OISEAUX des états fédéraux de l'Ouest de l'Allemagne  
 PETER HERKENRATH und DAGMAR STIEFEL
- 13 Schlussfolgerungen der Tagung – Protokoll der Abschlussdiskussion und der Resolutionen.....223**  
 Discussion finale du colloque : Eléments de conclusions  
 PETER HERKENRATH

## 4

## Le statut récent de la Gelinotte des bois en Belgique : une espèce-fantôme ou un joyau encore à sauver ?

JEAN-YVES PAQUET – Département Études NATAGORA, Namur, Belgique

PHILIPPE RYELANDT, Jamioulx, Belgique

### Abstract

**The status of hazel grouse in Belgium: a phantom or a gem which can still be saved?**  
By J.-Y. PAQUET and P. RYELANDT. – The current status of the critically endangered Western hazel grouse *Tetrastes bonasia rhenana* in Belgium is revised, using the data in the main ornithological database in Wallonia (the only Belgian region where the species is present). Records of the species are now becoming very scarce in Belgium (only eleven records in the period 2011–2017, compared to 55 between 2001 and 2010, and 82 between 1991 and 2000). All recent data are resulting from short field observation only (eight cases) or supposed audition (three cases) by single observers. No tangible evidence (feather, dropping, photograph, sound recording) is available. The eleven most recent records are spread across several forest patches in different parts of the historical species range. We conclude that the continued presence of the Western hazel grouse can no longer be ascertained in Belgium. In any case, priority sites for conservation activities cannot be identified based on these last records. Due to the elevated risk of, and high negative incidence, of false-positive detection, any new record should be checked and confirmed by experts rapidly. Only tangible evidence should be finally retained as records to establish the current status of the species.

## 1 Introduction

La Belgique, située à la limite occidentale de la vaste aire de répartition de la Gelinotte des bois *Tetrastes bonasia*, constitue l'un des quatre seuls pays où la sous-espèce *rhenana* est présente (PFEFFER 2017 ; voyez les autres articles de ce volume). L'appartenance exclusive des gelinottes des bois présentes en Belgique à la sous-espèce *T. b. rhenana* a été démontrée par plusieurs taxonomistes à partir de l'examen des individus en collection (VERHEYEN 1941, VERHEYEN 1950, BAUER 1960, GLUTZ *et al.* 1973). Cette sous-espèce vit dans les forêts de basse ou moyenne altitude à dominance feuillue, alors que les autres populations sont plutôt liées aux forêts boréales ou

montagnardes dominées par les conifères (LEDANT & DEVILLERS 1991). En Belgique, la Gelinotte des bois n'occupe historiquement que les régions de Wallonie présentant un couvert forestier étendu, au sud de la région géologique dite du Condroz : dépression de Fagne-Famenne, Ardenne et Lorraine belge.

Depuis plusieurs dizaines d'années, l'état de conservation de la Gelinotte en Belgique préoccupe les spécialistes de l'espèce. Le caractère original de cette population et son déclin marqué depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle identifient la Gelinotte des bois comme une priorité pour la conservation de la nature en Wallonie (LEDANT 1990). L'espèce est considérée comme en « danger critique d'extinction » sur la Liste Rouge des espèces menacées de Wallonie, sur la base de la petite taille de la population reproductrice et de l'absence d'immigration plausible venant des régions voisines (PAQUET & JACOB 2010). Pourtant, les relevés de terrain menés entre 2001–2007 pour l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Wallonie donnaient une image inquiétante sans être alarmiste du statut de l'oiseau, avec une estimation de 48 à 140 territoires et une aire de répartition ne s'étant que peu réduite (-18 %) par rapport à l'enquête de terrain similaire réalisée trente ans plus tôt, entre 1973 et 1977 (SIEUX 2010). Les Zones de Protection Spéciale (en application de la « directive oiseaux » de l'UNION EUROPÉENNE) désignées en 2002 comme accueillant encore la Gelinotte des bois, couvrent plus de 84.000 ha, soit près de 40 % du réseau Natura 2000 wallon et 15 % des forêts. À part des adaptations locales des aménagements forestiers dans certains de ces massifs (SIEUX & DELVINGT 1997), aucun plan de conservation global de l'espèce n'a été adopté jusqu'ici en Wallonie.

Les causes du déclin à long terme de la Gelinotte en Belgique reposent sur l'évolution de son habitat (LEDANT & DEVILLERS 1991). Ce gallinacé recherche à la fois les jeunes stades et les stades sénescents de la forêt, caractérisés par un sous-bois dense et varié lui offrant notamment une protection contre ses prédateurs naturels. Dans l'aire de *T. b. rhenana*, ce milieu est principalement offert par la pratique séculaire du taillis, consistant à recéper des jeunes feuillus pour produire du bois de chauffage (LEDANT 1993). Une des évolutions les plus marquantes de la forêt wallonne ces 100 dernières années est précisément la désuétude du taillis et du taillis-sous-futaie. Alors qu'ils dominaient largement à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, ces deux traitements forestiers ne concernent plus qu'à peine 15 % des peuplements de nos jours, et sont remplacés par de la futaie haute. Dans cette futaie, le volume du bois sur pied ne cesse d'être capitalisé, avec un accroissement de 32 millions de mètres cubes en 2011 par rapport au début des années 1980 (LECOMTE 2017). La Wallonie abrite aussi d'importantes populations d'ongulés en augmentation constante depuis les années 1980 : doublement de la densité du Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) et du Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*), triplement pour le Sanglier d'Europe (*Sus scrofa*) (DIRECTION DE L'ÉTAT ENVIRONNEMENTAL 2017). Cette augmentation s'explique par une combinaison de facteurs naturels (notamment les conditions climatiques plus favorables) et anthropique (notamment le nourrissage artificiel et les autres pratiques cynégétiques). Ce niveau de population élevé des ongulés diminue la densité de la végétation du sous-bois et affecte ainsi les espèces qui en dépendent, comme cela a été montré pour certains oiseaux en Grande-Bretagne (NEWSON *et al.* 2012), sans compter le risque accru de prédation des nids placés au sol par les sangliers. La futaie dense et sombre, à sous-bois clair, constitue donc de nos jours l'aspect dominant, voire exclusif dans certaines régions, de la forêt wallonne : ces conditions sont tout à fait défavorables au maintien de la Gelinotte (LEDANT & DEVILLERS 1991).

Dans le présent article, nous tentons de dresser le statut le plus récent possible de l'espèce en Wallonie (donc en Belgique), en nous basant sur les données centralisées par AVES, la principale association ornithologique en Wallonie. L'examen des données récentes laisse penser que la situation actuelle (2011–2017) est bien plus critique que ce que l'Atlas des Oiseaux nicheurs laissait entendre il y a une dizaine d'années. Il est possible que le statut de l'espèce se soit récemment aggravé, car les facteurs défavorables sont toujours présents. Nous en venons aussi à penser que la supposition de la persistance de l'espèce dans certains massifs forestiers, liées à des observations isolées, non répétées et non associées à la découverte de preuve de présence tangible, a conduit à une sous-estimation de la gravité de la situation de la Gelinotte depuis au moins le début du 21<sup>ème</sup> siècle.

## 2 Méthode

### 2.1 La Wallonie et ses forêts

La Wallonie s'étend sur plus de 16.000 km<sup>2</sup> au sud de la Belgique, entre la France au sud-ouest, le Luxembourg et l'Allemagne à l'est. La densité de la population humaine y est relativement élevée (204 habitants au km<sup>2</sup>) mais la région se caractérise par un gradient important entre le nord, plus densément peuplé et dominé par l'agriculture industrielle, et le sud où la forêt couvre plus de 50 % de la surface, notamment sur la vaste écorégion appelée Ardenne belge, haut plateau culminant à près de 700 m entaillé de vallées profondes (JACOB 2010). La forêt en Wallonie couvre 33 % du territoire, soit plus de 550.000 ha, une surface en légère augmentation comparée aux années 1980 (LECOMTE 2017). Un peu plus de la moitié de cette surface est couverte par des peuplements semi-naturels de feuillus (principalement des hêtraies et des chênaies). Non indigènes, plusieurs essences de conifères (principalement l'Épicéa commun) ont été plantées massivement depuis le 19<sup>ème</sup> siècle et ces plantations résineuses comptent actuellement pour 44 % de la surface des forêts. La forêt wallonne se caractérise par une quasi-absence de forêt mélangée feuillus-résineux en pied par pied.

### 2.2 Origine des données de Gelinotte des bois

En Wallonie et à Bruxelles, les deux régions majoritairement francophones en Belgique, « AVES » est la principale association ornithologique, active depuis plus de soixante ans (maintenant intégrée au partenaire BIRDLIFE local, l'association NATAGORA). Depuis 1966, AVES gère une banque de donnée structurée qui rassemble toutes les données d'observations ornithologiques communiquées par des milliers d'observateurs bénévoles (PAQUET *et al.* 2013). Le volume de données a considérablement augmenté ces dernières années grâce à la croissance du nombre d'observateurs et à l'émergence de portails de gestion des données en ligne. Le portail « Observations.be » (géré par NATAGORA, NATUURPUNT et la fondation OBSERVATION INTERNATIONAL) rassemble ainsi annuellement plus de 500.000 données d'observations ornithologiques pour la seule région de Wallonie. La précision géographique des localisations est aussi nettement améliorée grâce à la facilité offerte par les GPS et les Smartphones. Une validation dite « de première ligne » des données d'espèces rares (comme la Gelinotte des bois) est menée par une équipe de

spécialistes ; cette validation consiste essentiellement à demander à l'observateur de détailler un maximum son observation en précisant ce qu'il a réellement observé, afin de s'assurer que les sources possibles de confusion ont été prises en compte, et si possible, de joindre une photographie ou un enregistrement sonore. L'expérience antérieure de l'observateur par rapport à l'espèce est aussi demandée. Les données pour lesquelles l'observateur est incertain quant à l'identification de la Gelinotte ont été éliminées d'office dans la présente analyse. Nous n'avons pas comptabilisé non plus les mentions vagues, sans précision de date ou de lieu, rapportées oralement par certains observateurs, de type « l'observation de la Gelinotte est rare mais régulière dans tel massif que je fréquente assidument ». La plupart des observateurs récents de la Gelinotte en Belgique ont également été recontactés directement pour obtenir un maximum de détails sur leur observation.

Entre 2001–2007, un travail extensif de terrain a été mené dans le cadre de la réalisation d'un atlas des oiseaux nicheurs (JACOB *et al.* 2010). Dans un processus de validation des données, un des auteurs, C. DEHEM, a interviewé personnellement la plupart des collaborateurs afin d'obtenir un maximum de précisions sur la localisation des espèces les plus rares et aussi de diminuer le risque d'erreur d'identification pour certaines espèces.

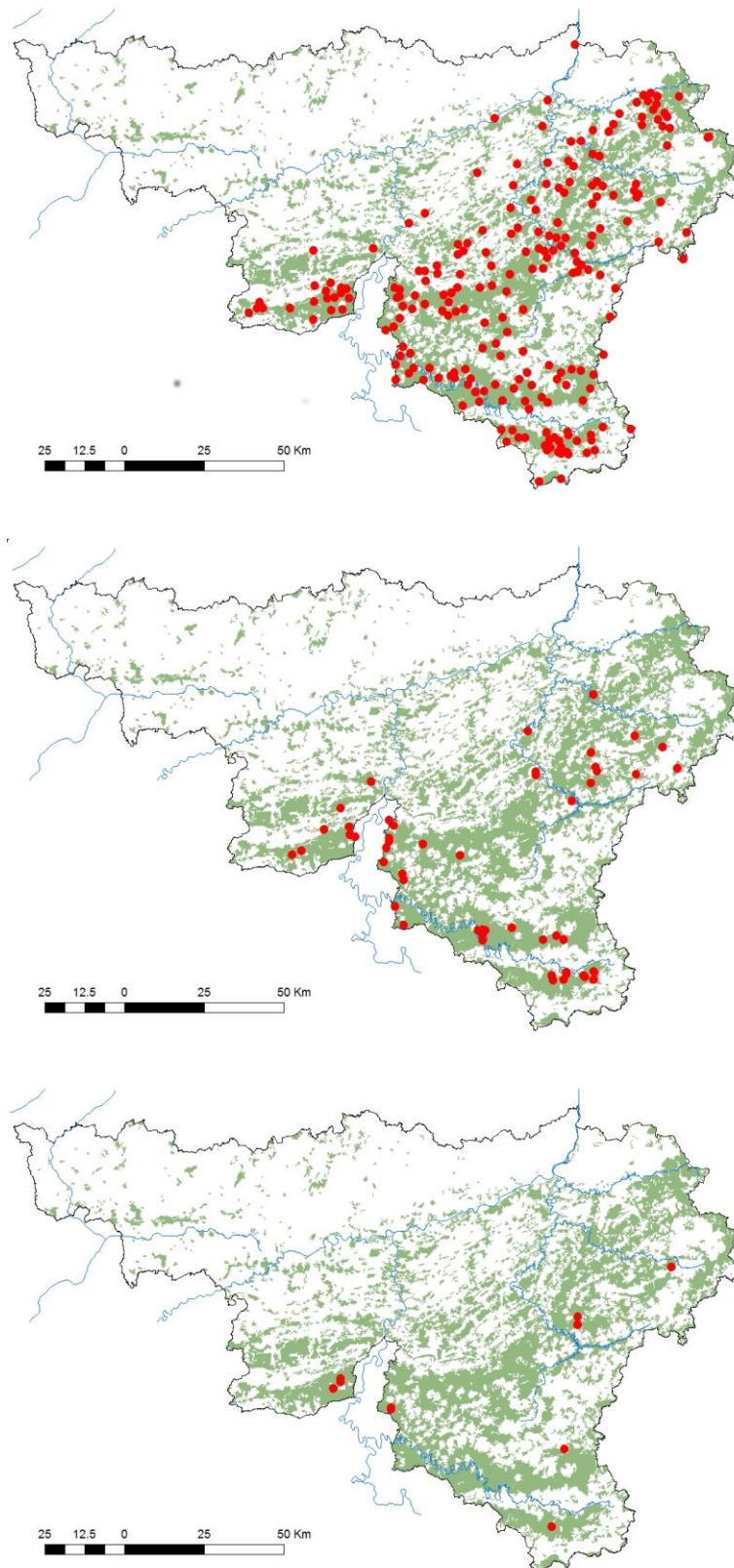
Pour les données antérieures, nous nous sommes également basés sur l'important travail de compilation des données de LEDANT & DEVILLERS (1991). Les cartes publiées dans ce rapport, montrant la localisation approximative de toutes les données connues de Gelinotte des bois que les auteurs ont pu rassembler de diverses sources depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, ont été digitalisées avec le software ArcGis 10.5.

### 3 Résultat : états des lieux des données de Gelinotte des bois en Wallonie

Le nombre de mentions présentes dans la banque de données ornithologiques d'AVES (incluant les données de l'atlas des oiseaux nicheurs 2001–2007) par décennie évolue comme suit : 87 données entre 1971 et 1980 ; 99 entre 1981 et 1990, 82 entre 1991 et 2000, 55 entre 2001 et 2010 (dont 45 résultant de l'enquête Atlas 2001–2007) et seulement onze après 2010. Sur ces onze mentions les plus récentes, toutes transmises par des observateurs différents, huit concernent une observation furtive d'un oiseau levé dans le sous-bois (dont trois par des observateurs ayant une expérience antérieure de l'espèce dans d'autres pays d'Europe). Trois contacts concernent une audition sans observation visuelle de l'oiseau ; deux obtenus par des observateurs ayant déjà entendu l'espèce ailleurs en Europe et un autre où l'observateur déclare que ce qu'il a entendu est similaire avec les enregistrements de Gelinotte des bois disponibles sur la banque de données audio en ligne « xeno-canto.org ». Ces onze données récentes sont le fait d'observateurs se trouvant apparemment seuls sur le terrain au moment de l'observation. Trois d'entre-elles ont eu lieu dans des localités où aucune autre observation n'est signalée depuis 2010. Un massif forestier fait l'objet d'une double observation, à un an d'intervalle, par des observateurs différents. Enfin, deux massifs forestiers font l'objet d'un trio de données, par des observateurs différents là-aussi.

La répartition géographique des données de Gelinotte des bois en Wallonie selon les époques est illustrée par les trois cartes de la Figure 4.1.





**Fig. 4.1** Répartition géographique des observations de Gelinotte des bois en Wallonie. Les massifs forestiers figurent en vert pâle, les principales rivières en bleu. **4.1a.** Observations au 20<sup>ème</sup> siècle. **4.1b.** Observations entre 2001 et 2010. **4.1c.** Observations depuis 2011 (source : LEDANT & DEVILLERS, 1991 et banque de données AVES).

**Abb. 4.1** Nachweise des Haselhuhns in Wallonien. Die Waldgebiete erscheinen blass grün, die Flüsse blau. **4.1a.** Beobachtungen aus dem 20. Jahrhundert. **4.1b.** Beobachtungen zwischen 2001 und 2010. **4.1c.** Beobachtungen seit 2011 (Quelle: LEDANT & DEVILLERS 1991 und Datenbank von AVES).

La première présentant l'ensemble des données du 20<sup>ème</sup> siècle montre l'aire de répartition historique de l'espèce en Wallonie, autour de tous les principaux massifs forestiers. Les deux autres témoignent de la régression de l'espèce mais indiquent que, même au cours de la période 2011–2017, au moins six massifs forestiers différents, séparés de plus de 100 km, seraient encore occupés. Les données récentes se situent toutes dans l'aire historique de l'espèce.

La dernière mention d'une preuve de reproduction (femelle suivie de poussins levée fin mai dans la région de Couvin) remonte à 2005. Les dernières mentions de la découverte de fientes attribuées à cette espèce remontent à 1997 (Jenneret et Fays-les-Venneurs). Le dernier signalement d'un emplacement de bain de poussière avec des plumes attribuées à l'espèce remonte à 1998 (Porcheresse). Nous ne disposons d'aucune photographie et d'aucun enregistrement du chant de l'espèce en Wallonie. Des recherches menées par T. DEWITTE pour trouver des exemplaires locaux naturalisés en Entre-Sambre-et-Meuse, région située à l'extrémité occidentale de l'aire, autrefois bien occupée par l'espèce, a mené à la découverte de deux exemplaires (Fig. 4.2).



**Fig. 4.2** Deux exemplaires naturalisés de Gelinotte des bois, une femelle à gauche et un mâle à droite, tués à la chasse en 1953 à Brûly de Pesche et retrouvés dans un restaurant de la région (Photos : T. DEWITTE).

**Abb. 4.2** Zwei Dermoplastiken des Westlichen Haselhuhns, links eine Henne und rechts ein Hahn, erlegt im Jahr 1953 auf der Jagd bei Brûly de Pesche und ausgestellt in einem Restaurant (Fotos: T. DEWITTE).

## 4 Discussion

Le statut récent de la Gelinotte des bois en Wallonie s'est encore dégradé depuis la dernière enquête Atlas, où l'espèce était déjà pourtant évaluée comme « en danger critique d'extinction ». Au vu de l'ensemble des données disponibles, à l'image de ce qui vient d'être conclu récemment pour le Grand-Duché de Luxembourg (HANDSCHUH 2018), nous pensons que la gravité du déclin de la Gelinotte pourrait avoir été sous-estimée depuis au moins le début du 21<sup>ème</sup> siècle. Il semble en fait peu probable qu'une population reproductrice persiste en Belgique et il se pourrait que l'espèce ait d'ores et déjà disparu à l'état sauvage en Belgique. Ce constat choquant, signifiant la perte d'un élément de notre avifaune pourtant déjà reconnu comme priorité de conservation dès les années 1990, pourrait être remis en cause à l'aide d'au moins quatre arguments couramment évoqués dans le contexte de la Gelinotte des bois :

L'espèce est sous-détectée, passe très facilement inaperçue, et peut échapper même à des recherches spécifiques, surtout à basse densité.

Les prospections ornithologiques dans les forêts wallonnes ont fortement diminué après 2008 et la fin de l'enquête « atlas » qui avait mobilisé un grand nombre d'observateurs partout dans la région.

De nombreux massifs hébergent en fait encore l'espèce, où elle est connue des observateurs locaux, mais les données ne sont pas transmises à l'association ornithologique AVES, notamment parce que les forestiers et les naturalistes craindraient la pénétration massive d'ornithologues ou de photographes animaliers avides d'observer cette espèce mythique.

Malgré les trois premiers arguments, des données récentes sont issues de plusieurs massifs bien répartis dans l'aire originelle, suggérant par-là que l'espèce pourrait encore être relativement répandue.

En ce qui concerne le premier argument, en effet, la Gelinotte, qualifiée d'espèce cryptique dans les guides d'inventaires de biodiversité (DELAHAYE *et al.* 2004, HANDSCHUH 2018), est un oiseau discret, souvent silencieux, recherchant le couvert des plus denses taillis. Cependant, ce n'est pas un fantôme, et les observateurs expérimentés ou bien formés à la recherche du volatile finissent généralement par obtenir des preuves tangibles de sa présence sous la forme de fientes, de plumes, d'observations de bain de poussière, d'observations prolongées et répétées, voire de photographies ou d'enregistrements du chant (MÜLLER *et al.* 2009, MULHAUSER & ZIMMERMANN 2014, HANDSCHUH 2018). Il est remarquable que la dernière mention de crottes de Gelinotte en Wallonie remonte à vingt ans maintenant (sans prélèvement qui permettrait une identification sans ambiguïté par analyse génétique) et que la dernière photographie de l'espèce en Wallonie date d'encore bien plus longtemps, semble-t-il. Malgré un large appel à la communauté des photographes, il n'a pas été possible de trouver un seul cliché de l'oiseau pris en Wallonie pour illustrer l'atlas des oiseaux nicheurs publié en 2010. Fig. 4.2 montre deux Gelinottes empaillées.

Concernant la diminution supposée de la pression d'observation (argument n°2), il faut souligner que, si l'enquête atlas s'est caractérisée par une couverture territoriale quasi complète et un effort de terrain remarquable (JACOB *et al.* 2010), les prospections se faisaient tout azimut et ne concernaient pas spécifiquement la Gelinotte. Plusieurs ornithologues ou groupes d'ornithologues ont recherché la Gelinotte d'une manière spécifique ces dernières années : dans les forêts du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, des dizaines d'heures de prospection cumulées ont été consacrées à l'espèce depuis 2010 (D. DE GROTTTE in litt.) ; dans les Hautes-Fagnes, une recherche a été menée sur les derniers sites connus en 2014 (P. GHIETTE, in litt.) ; dans la vallée de la Semois, suite à une donnée non documentée, quatre ornithologues expérimentés ont consacré deux jours de prospections en 2012 (J. Y. PAQUET, obs. pers.). Depuis 2006, des inventaires systématiques visant les espèces d'oiseaux Natura 2000 ont lieu par trois ornithologues professionnels dans l'ensemble des sites Natura 2000 de Wallonie (PAQUET *et al.* 2017a). En plus de ces prospections menées par des ornithologues attentifs à l'espèce, l'activité ornithologique « de loisir » est probablement en augmentation et surtout les données qui en résultent sont beaucoup mieux captées qu'avant grâce aux portails de saisie en ligne. Ainsi, au sein des 230.000 ha du réseau Natura 2000 wallon (où se situent les principaux habitats potentiels pour la Gelinotte), entre 2010 et 2015, plus de 76.000 visites menées par plus de 3.400 observateurs amateurs différents ont été enregistrées (PAQUET *et*

al. 2017b). L'utilisation de pièges caméras pour l'observation de la faune, en particulier en forêt, s'est aussi largement répandue pendant cette période mais, à notre connaissance, cette pratique n'a donné lieu à aucune découverte fortuite de Gelinotte. Bien entendu, cela ne veut pas dire que celle-ci n'aurait pas pu passer inaperçue, mais l'idée que la diminution du nombre de données obtenues entre 2011 et 2017 comparé à la décennie précédente soit due à un manque de prospection ne semble pas tenir la route.

Au caractère cryptique de l'espèce vient s'ajouter le culte du secret qui l'entoure. Les rumeurs sur sa présence continuent dans les massifs où elle était autrefois observée sont persistantes, de même que les observations de deuxième ou troisième main. Ces données prennent généralement la forme suivante : « tel naturaliste/forestier ne souhaite pas rendre public ses observations mais observe régulièrement l'espèce dans tel massif » (argument n°3). Généralement, le naturaliste en question est réputé bien connaître l'espèce mais les données ne sont le plus souvent pas associées à une date précise ou à une description claire. Dans l'état actuel d'extrême rareté de l'espèce, ce type d'information ne peut pas être pris en compte pour juger du statut de la Gelinotte. Plus grave, nous pensons que ces rumeurs de présence de l'espèce ont directement contribué à accentuer la sous-estimation de la situation réelle de l'espèce. Le maintien du secret autour de nombreuses observations récentes a par ailleurs peut-être empêché l'identification des derniers massifs où l'espèce était réellement encore présente, en inhibant les possibilités d'observations multiples par des observateurs différents ou la découverte de preuves tangibles. Toute proportion gardée, ce culte du secret rappelle le phénomène qui a entouré la (très discutée) « redécouverte » du Pic à bec d'ivoire (*Campephilus principalis*) en 2005 en Arkansas (FITZPATRICK *et al.* 2005). L'information a été tenue secrète pendant près d'un an, de crainte que des hordes d'ornithologues amateurs ne déferlent dans les forêts concernées. Cette course à l'observation n'a pas eu lieu : finalement, le U.S. FISH AND WILDLIFE SERVICE s'est au contraire résolu à lancer des appels à collaboration pour motiver les observateurs à rechercher cette espèce évasive (JACKSON 2006). Les difficultés et les nombreuses journées de déceptions inhérentes à la recherche d'une espèce très difficile à observer dans son milieu naturel démotivent d'emblée la majorité des observateurs. Le risque de pénétration massive des forêts est généralement limité.

Enfin, les observations de la Gelinotte des bois en Wallonie des quinze dernières années suggèrent une présence encore largement répandue dans une grande partie de l'Ardenne (argument n°4). Lorsqu'une espèce se rapproche du seuil de l'extinction, comme le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) ou le Tétraz-lyre (*Tetrao tetrix*) en Wallonie, on observe généralement des disparitions locales dans une grande partie de l'aire et un retrait de l'espèce vers ses derniers habitats optimaux (JACOB *et al.* 2010). Ce n'est pas ce que semblent indiquer les dernières observations de Gelinotte, sporadiques dans une grande partie de l'aire originelle de l'espèce. La persistance à basse densité de la Gelinotte dans plusieurs massifs suggère peut-être que la situation n'est pas critique. Or, se baser sur de simples observations non vérifiables d'une espèce discrète pour estimer son aire résiduelle peut conduire à une surestimation de la surface réellement occupée : c'est ce qui est arrivé avec le Pékan (*Martes pennanti*), ou Martre pêcheuse, dans l'Ouest américain (MCKELVEY *et al.* 2008). Les données anecdotiques non vérifiées indiquaient une large présence dans presque toute la Californie, alors que la recherche systématique de preuves tangibles a ensuite conclu à une aire de présence beaucoup plus réduite. Cette erreur a retardé la prise de mesure de conservation nécessaire d'au moins une décennie (MCKELVEY *et al.* 2008).

Plus une espèce devient rare, plus le risque de cas de « faux positif » dans sa détection augmente et plus l'incidence négative de ceux-ci augmente (MCKELVEY *et al.* 2008). La Gelinotte des bois, dans une zone de présence où elle devient si rare, est particulièrement sujette à ce risque. De nombreux observateurs la pensent encore présente dans les massifs historiquement occupés ou dans les milieux forestiers dont la structure s'assimile à l'habitat décrit dans la littérature. Comme l'expliquent MCKELVEY *et al.* (2008), notre capacité à donner du poids à une observation visuelle dépend autant de la préconception que l'on a de sa réalité que de sa crédibilité intrinsèque : un unique témoignage oculaire, dans un procès de justice, est très souvent admis comme une preuve capitale, alors qu'une multitude d'observateurs ne pourraient convaincre un jury de l'existence du monstre du Loch Ness.

La Gelinotte, levée dans le sous-bois et observée quelques secondes par un seul observateur surpris par le départ de l'oiseau, peut être facilement confondue avec plusieurs autres espèces forestières communes en Wallonie : un pigeon (*Columba spec.*), la Grive draine (*Turdus viscivorus*) et surtout la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) (HANDSCHUH 2018). Cette dernière constitue un véritable piège car elle peut être observée fréquemment dans des circonstances et dans des habitats où il est très facile de faire la confusion avec la Gelinotte. Le chant de la Gelinotte peut, quant à lui, être confondu avec les vocalisations de plusieurs espèces dont les roitelets *Regulus* spp., les mésanges en particuliers les mésanges boréale (*Poecile montanus*) et nonnette (*P. palustris*), ainsi que par d'autres cris d'alarme (HANDSCHUH 2018).

Précisons que nous ne remettons absolument pas en cause la bonne foi et l'expérience des observateurs ayant récemment signalé des Gelinottes des bois en Wallonie. Ces témoignages sont précieux et il n'est pas question ici de mettre en doute individuellement ces observations. Simple-ment, la présente analyse et la comparaison avec les régions voisines visent à démontrer que la nature de ces données ne suffit plus à offrir la garantie qu'il existe une réelle population de Gelinotte dans les forêts concernées. Nous pensons qu'il est nécessaire d'instaurer une procédure stricte de validation de chaque donnée potentielle, à l'instar de ce qui se pratique pour les observations de Loup (*Canis lupus*), cas inverse d'une espèce cryptique en expansion (SERVICE PUBLIC DE WALLONIE 2018). Pour cette espèce, les observations sont révisées par un groupe d'experts et seules les données présentant suffisamment d'éléments de certitude sont attribuées au loup.

## 5 Conclusions

La sous-espèce de Gelinotte des bois présente en Belgique, *T. b. rhenana*, est en danger critique d'extinction globale (PFEFFER 2017 ; autres articles de ce volume). Il est donc essentiel de suivre de très près sa situation en Wallonie. Ce suivi est compliqué par le caractère cryptique et furtif de l'espèce et le « culte du secret » qui l'entoure. Les données récentes laissent supposer une situation très critique, voire d'ores et déjà une disparition en tant qu'oiseau nicheur en Wallonie. Nous sommes donc sans doute en présence du taxon le plus globalement menacé de toute l'avifaune belge.

Au vu de l'extrême rareté de ce taxon et de la difficulté à établir sa présence, une collaboration avec les experts des trois autres pays de l'aire de cette sous-espèce (Luxembourg, Allemagne, France) est nécessaire. Les observateurs et le public fréquentant la forêt (chasseurs, forestiers), en

particulier les derniers massifs ayant conduit à des observations répétées (de part et d'autre de la vallée de la Meuse, forêts de Viroinval et de la Croix-Scaille), devraient être sensibilisés à l'urgence de communiquer leurs informations précises, de manière à ce qu'une mention puisse être suivie de recherches de preuve, éventuellement par les experts cités plus haut. À l'instar de ce que propose HANDSCHUH (2018) pour le Luxembourg, une observation de Gelinotte des bois en Wallonie ne devrait être attribuée avec certitude à cette espèce qu'à une des conditions suivantes :

- Découverte de plumes ou de fientes collectées sur le terrain.
- Photographie ou vidéo examinée par un expert de l'espèce.
- Capture d'un oiseau vivant ou découverte d'un cadavre par chance.

Précisons qu'il est fondamental que les observateurs continuent à communiquer leurs observations (idéalement directement à un des auteurs de cet article ou via les portails de saisie en ligne) même si elles ne remplissent pas les conditions strictes énoncées ci-dessus : les observations incertaines ou de seconde main valent aussi la peine d'être renseignées en tant que telles.

En ce qui concerne les actions de conservation à mener en Wallonie, même si la situation semble désespérée, une cartographie des habitats potentiels relictuels devrait être menée d'urgence, en particulier dans les massifs évoqués ci-dessus (Viroinval, Croix-Scaille...), afin d'orienter des recherches ciblées et une gestion appropriée. Plus largement, la situation critique de la Gelinotte de l'Ouest, qui est le seul taxon en « danger critique d'extinction » au niveau mondial parmi l'avifaune de notre pays, doit aussi nous faire réfléchir à long terme sur la question de la naturalité de nos forêts, sur la nécessité d'installer de grande réserve intégrale et sur la gestion des populations de grands ongulés.

## Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les observateurs ayant communiqué, transmis ou détaillé les observations citées ici, mais aussi ceux qui ont, ces dernières années, consacré de nombreuses heures à une recherche de terrain souvent ingrate dans les forêts wallonnes, en particulier M. ABTS, D. BOTTELDOORN, S. CARBONELLE, A. DE BROYER, D. DE GROOTE, S. DE SAEGER, T. DEWITTE, R. DUJARDIN, E. GRAITSON, Y. MAHAUX, T. MARIAGE, C. REBUFFAT, O. ROBERFROID, J.-S. ROUSSEAU-PIOT, V. SONON et F. VANHOVE. Merci aux organisateurs du symposium "An elusive gem facing extinction, conservation breeding as the silver bullet for the survival of the hazel grouse subspecies *rhenana*?", tenu à Bad Dürkheim le 2 et 3 décembre 2017. Les premières versions de cet article ont bénéficié des suggestions critiques et constructives de THIERRY DEWITTE, JÉRÉMY SIMAR, ARND SCHREIBER et ANNE WEISERBS. Cet article a été rédigé dans le cadre des suivis des populations d'oiseaux en Wallonie, réalisés en collaboration et avec les financements du SERVICE PUBLIC DE WALLONIE (SPW-DGO3-DGARNE). Nous remercions les différents responsables de l'administration qui ont toujours soutenu ces suivis.

## Références

- BAUER, K. 1960. Variabilität und Rassengliederung des Haselhuhnes (*Tetrastes bonasia*) in Mitteleuropa. *Bonner Zoologische Beiträge* **11**, 1–18.
- DELAHAYE, L., JACOB, J.-P., KEULEN, C., LAUDELOUT, A. & J. Y. PAQUET. 2004. *Fiches méthodologiques spécifiques pour l'estimation des populations d'oiseaux nicheurs visés par la directive 79/409 en Région Wallonne*. Gembloux, Facultés des Sciences Agronomiques, Unité de Gestion des Ressources Forestières et des Milieux Naturels.
- DIRECTION DE L'ÉTAT ENVIRONNEMENTAL. 2017. *Rapport sur l'état de l'environnement wallon 2017*. Jambes (Belgique), Service Public de Wallonie, Direction Générale des Ressources naturelles, de l'Agriculture et de l'Environnement.
- FITZPATRICK, J. W., LAMMERTINK, M., LUNEAU, M. D., GALLAGHER, T. W., HARRISON, B. R., SPARLING, G. M., ROSENBERG, K. V., ROHRBAUGH, R. W., SWARTHOUT, E. C. H., WREGE, P. H., SWARTHOUT, S. B., DANTZKER, M. S., CHARIF, R. A., BARKSDALE, T. R., REMSEN, J. V., SIMON, S. D. & D. ZOLLNER. 2005. Ivory-billed Woodpecker *Campephilus principalis* persists in continental North America. *Science* **308**, 1460–1462.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N., BAUER, K. & E. BEZZEL. 1973. *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 5: Galliformes und Gruiformes*. Frankfurt am Main, Akademische Verlagsgesellschaft.
- HANDSCHUH, M. 2018. *Search for a relict population of the globally threatened Western hazel grouse Tetrastes bonasia rhenana in Luxembourg*. Kockelscheuer, Project executive report to NATUR & ËMWELT a.s.b.l.
- JACKSON, J. A. 2006. Ivory-billed Woodpecker (*Campephilus principalis*): Hope, and the interfaces of science, conservation, and politics. *The Auk* **123**, 1–15.
- JACOB, J.-P. 2010. La Wallonie. Repères géographiques. Pp. 14–35 in JACOB, J.-P., DEHEM, C., BURNEL, A., DAMBIERMONT, J.-L., FASOL, M., KINET, T., VAN DER ELST, D. & J. Y. PAQUET (Éditeurs). *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001–2007*. Gembloux, AVES et Région wallonne (Série « Faune - Flore - Habitats » **5**).
- JACOB, J.-P., DEHEM, C., BURNEL, A., DAMBIERMONT, J. L., FASOL, M., KINET, T., VAN DER ELST, D. & J. Y. PAQUET. 2010. *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001–2007*. Gembloux, AVES et la Région Wallonne (Série « Faune - Flore – Habitats » **5**).
- LECOMTE, H. 2017. La forêt wallonne en quelques chiffres. Pp. 37–46 in BLEROT, P., HEYNINCK, C., BUSSERS, M., GÉRARD, E. & D. MARCHAL (Éds). *Le grand livre de la forêt*. Namur, Forêt Wallonne a.s.b.l.
- LEDANT, J.-P. 1990. La situation de la Gelinotte des bois (*Bonasa bonasia*) en Ardenne et dans les régions voisines. *Aves* **27**, 159–172.
- LEDANT, J.-P. 1993. Évolutions forestières et tendances chez la Gélinotte des bois (*Bonasa bonasia*) en Ardenne. *Aves* **30**, 173–180.
- LEDANT, J.-P. & P. DEVILLERS. 1991. *La gélinotte des bois en Ardenne et dans les régions voisines. Habitats, distribution et perspectives de conservation*. Bruxelles, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Document de Travail.
- MCKELVEY, K. S., AUBRY, K. B. & M. K. SCHWARTZ. 2008. Using anecdotal occurrence data for rare or elusive species: The illusion of reality and a call for evidentiary standards. *BioScience* **58**, 549–555.
- MULHAUSER, B. & J. L. ZIMMERMANN. 2014. Contribution de la bioacoustique au monitoring à long terme d'une population de Gelinottes des bois *Tetrastes bonasia*. *Aves* **51**, 65–85.

- MÜLLER, D., SCHRÖDER, B. & J. MÜLLER. 2009. Modelling habitat selection of the cryptic hazel grouse *Bonasa bonasia* in a montane forest. *Journal of Ornithology* **150**, 717–732.
- NEWSON, S. E., JOHNSTON, A., RENWICK, A. R., BAILLIE, S. R. & R. J. FULLER. 2012. Modelling large-scale relationships between changes in woodland deer and bird populations. *Journal of Applied Ecology* **49**, 278–286.
- PAQUET, J.-Y. & J.-P. JACOB. 2010. Liste Rouge 2010 des Oiseaux Nicheurs. Pp. 80–95 in JACOB, J.-P., DEHEM, C., BURNEL, A., DAMBIERMONT, J.-L., FASOL, M., KINET, T., VAN DER ELST, D. & J. Y. PAQUET. (Éditeurs). *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001–2007*. Gembloux, AVES et Région wallonne (Série « Faune - Flore – Habitats » **5**).
- PAQUET, J.-Y., KINET, T., DE SLOOVER, M., DEROUAUX, A. & J.-P. JACOB. 2013. La banque de données ornithologiques « courantes » d'Aves : 50 ans de collecte d'observations de terrain. *Aves* **50**, 9–19.
- PAQUET, J.-Y., DEROUAUX, A., DE BROYER, A., DUJARDIN, R., LEIRENS, V., JACOB, J.-P. & J. SIMAR. 2017a. Espèces Natura 2000 en Wallonie : quels effets pour les populations d'oiseaux nicheurs depuis la désignation des sites ? *Aves* **54**, 97–122.
- PAQUET, J. Y., DEROUAUX, A., DUJARDIN, R., LEIRENS, V. & J. SIMAR. 2017. Site-level Bird Monitoring: are bird-recording web portals delivering? A case study with Natura 2000 sites in Wallonia (Belgium). *Bird Census News* **30**, 3–11.
- PFEFFER, J.-J. 2017. La sous-espèce *rhenana* de la gelinotte des bois *Bonasa bonasia*: un taxon en voie de disparition. *Aves* **54**, 59–72.
- SERVICE PUBLIC DE WALLONIE. 2018. La biodiversité en Wallonie : Le Loup. Accédé en 2018 par l'adresse <http://biodiversite.wallonie.be/fr/loup.html?IDC=6097>.
- SIEUX, J.-S. & W. DELVINGT. 1997. La Gelinotte des bois (*Bonasa bonasia*) en Ardenne occidentale : habitat, mesures de conservation et intégration dans un plan d'aménagement forestier. *Aves* **34**, 185–194.
- SIEUX, J. 2010. Gelinotte des bois, *Bonasa bonasia*. Pp. 138–139 in JACOB, J.-P., DEHEM, C., BURNEL, A., DAMBIERMONT, J.-L., FASOL, M., KINET, T., VAN DER ELST, D. & J. Y. PAQUET (Éds). *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001–2007*. Gembloux, AVES et Région wallonne (Série « Faune - Flore – Habitats » **5**).
- VERHEYEN, R. 1941. Études des formes géographiques de la faune ornithologique belge. *Bulletin du Musée Royale d'Histoire Naturelle de Belgique* **17**, 1–12.
- VERHEYEN, R. 1950. *Les colombidés et les gallinacés*. Bruxelles, Patrimoine de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.



## Der aktuelle Status des Haselhuhns in Belgien: Phantomart oder ein Naturjuwel, das noch gerettet werden kann?

Von JEAN-YVES PAQUET und PHILIPPE RYELANDT

Belgien liegt am Westrand des Verbreitungsareals des Haselhuhns und ist einer von nur vier Staaten, welche die Unterart *Tetrastes bonasia rhenana* beherbergen. Auch historisch wurde lediglich die walddreiche Region Wallonien besiedelt, etwa die Niederung von Fagne-Famenne, Ardenne und Lorraine belge. Seit Jahrzehnten sorgen sich Spezialisten um den Fortbestand dieses seit mindestens einem Jahrhundert rückläufigen Vogels (Abb. 4.1). Die wallonische Rote Liste führt das Haselhuhn in der Kategorie „vom Aussterben bedroht“. Trotzdem erbrachte die letzte Erfassung der Brutvögel Walloniens, die auf Erhebungen aus den Jahren 2001–2007 beruht, mit 48 bis 140 geschätzten Revierpaaren ein noch einigermaßen beruhigendes Ergebnis. Dieser Bestand wäre mit -18 % gegenüber einer 30 Jahre älteren Schätzung für 1973–1977 nur wenig zurückgegangen.

Dieser Beitrag schildert den aktuellen Status des Haselhuhns in Wallonien (und damit in ganz Belgien) aufgrund der Datensammlung der wichtigsten vogelkundlichen Vereinigung in der Region, AVES (innerhalb der Assoziation NATAGORA).

Die Anzahl der Nachweise in der Datenbank von AVES, inklusive der Angaben für den Brutvogelatlas 2001–2007, entwickelte sich über die letzten Jahrzehnte rückläufig: 87 Nachweise zwischen 1971 und 1980, 99 zwischen 1981 und 1990, 82 zwischen 1991 und 2000, 55 zwischen 2001 und 2010 (davon 45 im Rahmen der Erhebungen für den Brutvogelatlas 2001–2007), und nur noch elf nach dem Jahr 2010. Diese elf jüngsten Nachweise seit 2010 stammten durchweg von unterschiedlichen Meldern. Acht Meldungen waren lediglich flüchtige Sichtungen im Unterholz (drei davon von Meldern, die die Art schon aus anderen Ländern kannten). Drei weitere betrafen eine Lautäußerung ohne Sichtnachweis: Zwei von diesen von Meldern, denen die Stimme des Haselhuhns aus anderen Ländern bekannt war, und einer von einem Melder, der sich auf das digitale Vogelstimmenarchiv „[xeno-canto.org](http://xeno-canto.org)“ berief. Alle elf rezenten Nachweise seit 2010 stammten von Beobachtern, die die Art allein und ohne Zeugen wahrgenommen hatten. Drei davon betreffen Standorte ohne weitere Nachweise seit 2010, aber in einem Waldstück wurde von verschiedenen Beobachtern zweimal mit einem Jahr Abstand gemeldet. Für weitere zwei Waldstücke wurden sogar drei Meldungen von unterschiedlichen Beobachtern abgesetzt.

Der jüngste Brutnachweis in Form einer führenden Henne mit Küken stammt von 2005, der letzte Losungsfund von 1997 (zwei Standorte). Zuletzt im Jahr 1998 wurde ein Staubbad mit herumliegenden Federn gemeldet. Keine einzige Meldung enthält ein Foto oder eine Tonaufnahme aus Wallonien (Abb. 4.2 zeigt Fotos von Dermoplastiken aus Belgien).

Alle Meldungen betreffen das bekannte historische Vorkommensgebiet der Art, und die letzten zehn Nachweise konzentrieren sich auf sechs Waldgebiete in einen Raum von 100 km Durchmesser.

Demnach verschlechterte sich der Status des Haselhuhns in Wallonien seit der Erfassung für das Atlasprojekt weiter, wobei bereits damals eine Einstufung als „vom Aussterben bedroht“

vorgenommen worden war. Wir schließen daraus, dass die Gefährdung der Art mindestens seit Beginn des 21. Jahrhunderts unterschätzt wird, und vielleicht ist sie in Belgien sogar bereits ausgestorben. Dieser ernüchternden Schlussfolgerung für eine prioritäre Art des belgischen Naturschutzes mögen Manche vielleicht nicht zustimmen, und zwar aus vier Gründen: Erstens könnte man einwenden, das Haselhuhn lebe äußerst zurückgezogen, vor allem wenn es in geringer Dichte vorkommt. Dem ist zu entgegnen, dass selbst Reliktbestände bei zielgerichteter Nachsuche von Spezialisten durchaus gefunden werden können. Der letzte „harte Beleg“ durch einen Losungsfund liegt aber bereits 20 Jahre zurück und ein Freilandfoto der Art fehlt vollständig. Zweitens könne man eine seit Abschluss des Atlasprojekts nachlassende Suchintensität ins Feld führen. Allerdings haben einige interessierte Vogelkundler niemals aufgehört, in vielversprechenden Revieren zu suchen, und die Chancen für Zufallsmeldungen haben aufgrund der neuen Meldeportale im Internet eher zugenommen. Drittens mag man von gezielt verschwiegenen Nachweisen ausgehen, um das Herbeiströmen von Vogelkundern als Raritätenjäger in die letzten Reviere zu vermeiden, sollte irgendwo ein Haselhuhn gemeldet werden. Solche Geheimniskrämerei würde die Klärung der Bestandssituation verhindern, andererseits würden nur gerüchteweise weitergegebene Beobachtungen zu „falsch-positiven“ Angaben führen, besonders aufgrund von Verwechslungen des Haselhuhns mit der Waldschnepfe. Viertens lässt die weite räumliche Verteilung der jüngsten Meldungen das Reliktareal eigentlich als noch recht ausgedehnt erscheinen. Allerdings zeigt die Erfahrung mit anderen kryptischen Arten in aller Welt, dass die unkritische Akzeptanz von nicht überprüften und unbestätigten, angeblichen Sichtungen regelmäßig dazu führt, dass die Bestände und Restareale überschätzt und entsprechend Schutzmaßnahmen nicht rechtzeitig eingeleitet werden.

Angesichts der prekären Seltenheit des Haselhuhns in Wallonien und der Schwierigkeit seiner Erfassung sind alle Beobachter dringend zu sensibilisieren, ihre Meldungen sofort und präzise abzugeben, damit sie von erfahrenen Fachleuten vor Ort überprüft werden können. Als bestätigt kann eine Beobachtung nur unter folgenden Voraussetzungen gelten:

- Beleg durch Mauserfedern oder Losung am Fundort.
- Belegfoto oder -video, das durch einen Fachmann geprüft wurde.
- Fang eines Vogels oder Leichenfund.

Auch wenn derzeit die Lage kaum hoffnungsvoll für ein Überleben der Art in Belgien erscheint, wäre eine Kartierung der verbleibenden Habitate dringend in Angriff zu nehmen, besonders in den wahrscheinlichsten Überlebensgebieten (u. a. Viroinval, Croix-Scaille), um gezielte Nachsuchen und eventuellen Biotopschutz zu ermöglichen. Im weiteren Kontext sollte das Schicksal des Westlichen Haselhuhns Anlass sein, kritisch über die Naturnähe unserer Wälder nachzudenken, ein Totalreservat ausreichender Größe für naturnahen Wald einzurichten und die Bestände des Schalenwildes zu regulieren.